

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

Mme S St Ongé,  
337, rue Sherbrooke,

# LE MESSAGER

DE



## SAINTE ANN

DE LA

### POINTE AU PERE RIMOÛSKI

*fin*

0 09

## AVANTAGES.

---

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

---

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

*Prix d'abonnement* : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

---

## A NOS ZÉLATEURS.

---

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

*Toute demande d'abonnement et toute communication concernant la rédaction doivent être adressées au RÉV. M. R. P. SYLVAIN, Séminaire de Rimouski, comté de Rimouski, P. Q., Canada.*

---

# LE MESSAGER

DE

# SAINTE ANNE

---

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

---

---

PROPRIÉTAIRE..... M. l'abbé R. PH. SYLVAIN

---

---

SOMMAIRE.—Instructions pour vivre en vrai catholique, 101.—De la Foi : la confesser sans rougir, 104.—Ordinations, 107.—Nouvelles religieuses, 107.—Monseigneur Faraud, 108.—Le diocèse de la Colombie Anglaise, 109.—L'Eglise catholique en Angleterre, 109.—Le clergé catholique des Etats-Unis et du Canada, 101.—Actions de grâces, 111.—Dons au Sanctuaire, 119.—Dons à la Maison des Pèlerine, 120.—Recommandations.

---

---

## INSTRUCTIONS

POUR VIVRE EN VRAI CATHOLIQUE.

---

Un fait que l'observateur attentif constate avec peine, c'est l'affaiblissement de la foi parmi les chrétiens. On tient beaucoup au titre de chrétien, de catholique, d'enfant de l'Eglise, mais on ne se soucie guère de conformer sa conduite à ses croyances. Les maximes du monde l'emportent souvent sur les maximes de l'Evangile, grâce à

cet esprit de conciliation dont se glorifient un grand nombre de chrétiens. Sous prétexte de vivre en paix avec tout le monde, on fait les plus étranges concessions aux exigences d'une société qui a perdu le sens religieux, et qui se contente des plaisirs passagers et des biens périssables d'ici-bas.

Pour mettre nos lecteurs en garde contre un péril aussi grave que Notre Saint Père le Pape Léon XIII a plusieurs fois signalé dans ses lettres et dans ses discours, nous les prions de méditer attentivement les Instructions dont nous commençons aujourd'hui la publication. Ces Instructions forment le thème de l'homélie que S. E. R. Monseigneur le *Cardinal Joachim Pecci* (aujourd'hui Léon XIII) adressa à son peuple dans son Eglise Cathédrale, en commençant la cinquième visite pastorale de son diocèse le 29 septembre 1868.

I

Le Chrétien catholique est celui qui fait profession de la vraie foi et de la vraie loi de JÉSUS-CHRIST. L'unique dépositaire et maîtresse infaillible de cette foi et de cette loi est l'Eglise Catholique, Apostolique, Romaine. Il doit donc mettre tous ses soins pour se montrer dans tous les actes de sa vie digne de cette glorieuse profession et pour se tenir constamment uni à cette Eglise.

II

Il ne suffit pas de croire dans le secret du cœur les vérités révélées par DIEU, comme il ne suffit pas de faire adhésion à l'Eglise par la seule intention de l'âme ; mais il est indispensable que la foi se rende manifeste et agis-

sante aussi au dehors et que la profession religieuse apparaisse et domine dans tous les actes tant intérieurs qu'extérieurs du croyant sincère. Puisque comme la sentence du Sauveur est que *celui qui ne croit pas est déjà jugé* ; ainsi il nous est dit par l'oracle divin que *la foi sans les œuvres est morte* ; et que le juge éternel *demandera compte des œuvres* ; et selon ses œuvres donnera à chacun, même à celui qui croit, *la récompense ou le châtiement*.

### III

Assuré de la divinité de sa foi, le bon catholique croit les vérités qu'elle enseigne, si supérieures qu'elles soient à son intelligence ; il les croit alors même qu'il les trouve contredites par ceux qui ont la réputation de savants dans le monde ; il les croit toutes sans en excepter aucune ; il les croit avec une plus grande assurance que les autres choses qu'il voit de ses propres yeux et apprend par l'autorité de l'homme.

### IV

Il regarde sa foi comme un don céleste et un trésor inestimable, qui s'élève à une grande distance au-dessus de tous les biens terrestres ; parce qu'elle élève l'homme à la connaissance de DIEU, et lui assure sa fin dernière. C'est pourquoi il prend bien garde de la rejeter, ou de la sacrifier aux exigences du monde et à la faveur des hommes, quand même il s'agirait de toute sa fortune et de sa vie.

### V

Il a en abomination et rejette les formules modernes

des incrédules : — Toute religion est bonne pour se sauver ; — l'enfer est un épouvantail ; — la foi du cœur suffit pour le salut éternel, et une multitude d'autres semblables qui résonnent à toutes les oreilles. Il les repousse parce qu'il sait que DIEU est un, que la vérité est une, et qu'en conséquence la foi doit être une, la religion une, et qu'elles ne peuvent se modeler sur le talent et l'opinion de l'homme, mais se régler uniquement sur l'autorité de DIEU révélant.

## VI

Jaloux de sa foi il se tient éloigné de la compagnie des misérables qui l'ont ouvertement en aversion, il garde une grande vigilance contre les ruses de ceux qui lui tendent des embûches secrètes. Il reconnaît les premiers à l'impudent mépris qu'ils font de toutes les choses saintes, et les seconds au zèle affecté qu'ils déploient pour concilier la religion avec la licence du siècle.

*(A suivre.)*

---

## DE LA FOI.

### LA CONFESSER SANS ROUGIR.

Jésus demande la foi à tous, il la demande avant tout ; il la réclame comme une chose due. Rien n'en exempte, rien n'y supplée. Eût-on, à force d'éloquence et de miracles, converti des cités et baptisé des peuples, si cependant l'on n'a pas la foi, on ne saurait être l'objet des complaisances du Père, ni avoir accès près de lui. (1)

Là est donc pour nous la grande question ; celle de

(1) Hébr., x1, 6.

la vie ou de la mort, celle du ciel ou de l'enfer, celle de la destinée accomplie ou de la destinée manquée. "Qui croira et sera baptisé sera sauvé; qui ne croira pas sera condamné." (2)

Notre vie dans le Christ est semblable à un arbre dont les branches sont nombreuses, les feuilles touffues, les fleurs brillantes et parfumées, les fruits savoureux, durables, innombrables. Or, la racine de cet arbre, c'est la foi; et l'état céleste lui-même n'est que le dernier épanouissement de la sève qu'elle contient. Dans l'ordre de la vie chrétienne, c'est-à-dire, de la vie divine, la foi est notre premier principe: elle est tout ensemble la vertu qui nous y fait naître et la marque que nous y sommes nés. Elle nous caractérise, elle nous discerne, elle nous désigne. Aussi sert-elle à nous nommer; nous nous appelons des *fidèles*.

Croyons simplement aujourd'hui, demain les voiles tomberont, la grande vision apparaîtra, et le mystère aura disparu pour toujours. Quand Dieu a promis de se découvrir, et que chaque heure approche l'instant où nous verrons sa face, on peut attendre en paix.....

Ce monde de la foi est déjà un vrai ciel; il est le royaume *immobile* dont saint Paul a parlé! Et son immobilité est vraiment ineffable, car elle est, pour ainsi parler, infini à deux titres, étant établie, tout ensemble, et sur la vérité divine des réalités révélées, et sur la véracité infailible de Celui qui nous les révèle. Tout ici est donc affirmation, solidité, plénitude; tout y dit, tout y est *Amen*, tout y dure, tout y est immortel. Appuyée sur le Verbe, l'âme chrétienne va répétant sans cesse: Dieu l'a dit, Dieu me l'a dit. Elle vit de le redire encore plus

(2) Marc, xvi, 16.

que de respirer ; et la conscience qu'elle a de pouvoir légitimement le dire, est la source de tout ce qu'elle a, de tout ce qu'elle est et de tout ce qu'elle fait.....

Nous devons confesser Dieu et Jésus-Christ et l'Église. Il importe au plus haut degré de garder présentes en son esprit ces solennelles et effrayantes paroles du Maître : " Quiconque aura rougi de moi devant les hommes, je rougirai de lui devant mon Père. (1) " Vous comprenez que cette rougeur au front de notre juge, c'est inévitablement le prélude d'une sentence mortelle prononcée par ses lèvres. Donc jamais de trahison, jamais de lâcheté, de défaillance, de pusillanimité, de retraite honteuse, jamais l'ombre de respect humain. Quand l'occasion se présente de déclarer aux hommes non-seulement votre foi, mais vos espérances, mais votre amour, mais votre piété, vos habitudes chrétiennes et le jugement que, du haut de vos principes, vous portez sur toutes choses, dites franchement ce que vous croyez, montrez-vous simplement ce que vous êtes. Pas de concession dans la doctrine ; pas de connivence même apparente avec l'esprit profane et sophistique du monde, avec l'esprit naturaliste et tout humain d'un grand nombre de fidèles mal instruits, mal pensants, quoique, à certains égards, ils puissent n'être pas mal vivants. Vous portez un drapeau : il ne faut ni le rendre, ni l'abaisser, ni le voiler...

Nous devons tous être des témoins ; tous les saints furent des *confesseurs* ; cela veut dire des gens qui ont rendu témoignage. Beaucoup, vous le savez, l'ont rendu jusqu'au sang ; ce sont les témoins par excellence, et tel est le sens de ce grand mot de *martyr* qui les désigne à nos vénérationes.

MGR CHARLES GAY,  
*Evêque d'Anthédon.*

(1) Luc, IX, 26.

Ger  
ordi

Big  
phas

nati

Perr

féré,  
à M.

retra  
la Cl

traite  
tique  
les re  
mous

vin, &  
Pisto

## ORDINATIONS.

Le 5 octobre, Sa Grandeur Mgr Blais, évêque de Germanicopolis, a fait dans la chapelle du Séminaire les ordinations suivantes :

*Tonsure* : M. Elzéar Roy.

*Ordres Mineurs* : MM. Timothée Lebel, Jules A. Bigaouette, Alphonse Verreau, Guillaume Frève et Cléophas Saindon.

Le 8, Mgr Blais a fait dans la même chapelle l'ordination suivante :

*Sous-diaconat* : MM. Arthur Larrivée et Joseph Perron.

Vendredi, le 10, Sa Grandeur Mgr Langevin a conféré, dans la chapelle de l'évêché, l'ordre sacré du diaconat à M. Arthur Larrivée.

---

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

—Mgr Blais, coadjuteur de Rimouski, a prêché une retraite de six jours aux franciscaines, chez les Sœurs de la Charité, du 29 septembre au 4 octobre.

—Le R. P. Turgeon, S. J. de Québec, a prêché la retraite des élèves du petit Séminaire et celle des ecclésiastiques. Le R. P. Tielen, C. SS. R., de Beaupré, a prêché les retraites des élèves des Sœurs de la Charité de Rimouski et des élèves du couvent des Trois Pistoles.

—Jeudi, le 23 de ce mois. Sa Grandeur Mgr Langevin, a fait le bénédiction solennelle du Couvent des Trois-Pistoles. Ce Couvent, construit en pierre, pourvu d'un

appareil de chauffage à l'eau chaude, bien éclairé, avec des appartements spacieux, fait honneur au zèle de M. le chanoine Vézina, curé des Trois-Pistoles, et aux révérendes Sœurs de Jésus-Marie qui en ont la direction.

---

**MONSEIGNEUR FARAUD.**

---

Monseigneur Faraud (Henri Joseph) qui vient de mourir à St. Boniface, était né à Gégordas (diocèse d'Avignon, France,) le 17 mars 1823. Après avoir fait ses études classiques au juniorat de Notre-Dame des Lumières, il entra au noviciat des révérends pères Oblats, et il prononça ses vœux perpétuels le 14 septembre 1844. Le 3 mai 1853 il était ordonné prêtre et aussitôt après son ordination il prenait le chemin du Canada et se rendait dans les régions de l'extrême Nord pour y travailler à la conversion des sauvages.

Le 3 mai 1863, il était nommé évêque titulaire d'Anemour et premier vicaire apostolique d'Athabaska-Mackenzie. Il recevait la consécration épiscopale en France le 30 novembre 1863. Après le premier concile provincial tenu à St. Boniface l'an dernier, comme son état de santé ne lui permettait pas de reprendre le chemin de ses missions, il se fixa sur les bords de la rivière Rouge.

C'est là que la mort est venu frapper le digne et vaillant apôtre qui le premier porta le flambeau de la foi aux derniers confins de l'Amérique du Nord. Elle ne l'a pas pris au dépourvu. Il l'attendait de pied ferme. Jusqu'au dernier moment il a gardé sa pleine connaissance et dans les étreintes du mal qui l'oppressait il a paru à tous admirable de foi et de résignation à la volonté de Dieu.

*(La Semaine religieuse de Montréal.)*

Ull  
au  
Ro  
l'A  
cor  
gol  
me  
coi  
épi  
en

L'

grè  
vo  
ses  
co

12  
18  
ser  
cet  
Et  
ces  
du  
an;

lor

### Le Diocèse de la Colombie Anglaise.

III. Les limites du nouveau diocèse sont : au nord le 60°, au sud le 49° de latitude ; à l'est la crête des Montagnes Rocheuses ; à l'ouest l'île Vancouver, l'Océan Pacifique et l'Alaska. La population, dont la moitié est catholique, se compose de 95,000 habitants, Indiens, Européens et Mongols : elle est desservie dans une cinquantaine de hameaux, dix villages et trois villes dont la plus importante compte 9,000 âmes. New-Westminster en sera la ville épiscopale, et Mgr Durieu, O.M.I., vicaire apostolique, en devient le premier évêque.

### L'EGLISE CATHOLIQUE EN ANGLETERRE.

L'église catholique a fait, pendant ce siècle, des progrès immenses en Angleterre. L'île des Saints semble vouloir revenir au centre d'unité religieuse et à la foi de ses pères. La statistique suivante montre les étapes parcourues depuis 1800.

A cette époque il y avait en Angleterre et en Ecosse 120,000 catholiques romains : il y en avait 400,000 en 1840 : 1,600,000 en 1880, et 1,700,000 en 1890. On ne sera pas bien loin de 200,000 en 1900, c'est-à-dire qu'en cent ans le nombre des catholiques anglais aura centuplé. Et si l'on éprouve à Rome une grande joie en présence de ces succès numériques on constate, avec des sentiments du même ordre, la situation officielle des catholiques anglais.

Il y a, à l'heure qu'il est, 38 pairs catholiques, 29 lords, 55 membres de la chambre des communes et 6

membres du conseil privé. Et, il y a cent ans, les papistes étaient exclus encore de toutes les fonctions ! Maintenant, il y a même un ministre catholique, M. Matthews.

Le mouvement ecclésiastique et scolaire suit la même marche ascendante.

Il y a en Angleterre et en Ecosse (l'Irlande est exclus) 1,564 églises catholiques : en 1880, il y avait trois collèges ; en 1890, il y en a 31 — et de plus il y a 600 écoles de paroisses qui sont fréquentées par 131,000 enfants. Il y a 269 monastères — et pour ne pas abuser des chiffres, résumons la situation en disant que le royaume britannique et ses colonies comptent près de 14 millions de catholiques.

---

#### Le Clergé Catholique des Etats-Unis et du Canada.

---

Il se publie à Milwaukee tous les mois une liste révisée, du clergé catholique américain et canadien.

La liste des membres du clergé des Etats-Unis couvre 94 pages à double colonne, celle du Canada 24 pages. Le clergé séculier et régulier des Etats-Unis se compose d'environ 9,000 ecclésiastiques, celui du Canada 2,000 en chiffres ronds. Il y a aux Etats-Unis un cardinal, 11 archevêques, 75 évêques ; au Canada, un cardinal, 6 archevêques, 26 évêques.

Les ordres établies aux Etats-Unis sont : les Augustins, les Basiliens, les Bénédictins, les Capucins, les Carmes, les Dominicains, les Franciscains, (O. S. F.) les Franciscains mineurs (O. M. C.) les Pères de Sainte-Croix, les Pères du Saint-Esprit, les Jésuites, les Lazaristes, les Pères de la Société de Marie, les Pères de la

Miséricorde, les Pères de la Société pieuse des Missions, les Oblats, les Pères Passionistes, les Paulistes, les Pères du Précieux Sang, les Rédemptoristes, les Pères de la Résurrection, les Pères Missionnaires du Sacré Cœur, les Servites, les Pères de la Société de Saint Joseph, les Sulpiciens, les Clercs de Saint-Viateur.

Au Canada, les Basiliens, les Carmélites, les Dominicains, les Franciscains, les Pères de Sainte-Croix, les Jésuites, les Pères de la Société de Marie, les Oblats, les Rédemptoristes, les Pères de la Résurrection, les Sulpiciens, les Clercs de Saint-Viateur.

---

### ACTIONS DE GRACES

---

PETIT MATANE : J'ai été guérie par l'entremise de sainte Anne et de la sainte Vierge ; qu'elles en soient mille fois bénies. *Une abonnée.* — Faveurs extraordinaires et guérison de plusieurs maladies obtenues à la suite d'une promesse de tout publier dans le *Messenger*. *Une abonnée.* — CORNWALL : Sur promesse de m'abonner au *Messenger*, j'ai été guérie d'un violent mal de tête, dont je souffrais depuis longtemps. — *Tarasine Dumais* — RIMOUSKI : Une mère de famille est heureuse de remercier sainte Anne de la guérison de deux de ses petites filles, paralysées depuis huit mois, et d'un petit garçon souffrant d'un mal d'yeux. — STE.FLAVIE : C'est avec la plus vive reconnaissance que je viens aujourd'hui remercier la bonne sainte Anne de la guérison qu'elle m'a obtenue. Pendant plusieurs années je souffrais d'un violent mal d'estomac ; parfois les douleurs étaient intolérables. Après avoir employé divers remèdes, j'ai invo-

qué sainte Anne et je lui ai promis de faire publier ma guérison dans le *Messenger*, si elle daignait me l'obtenir ; je suis heureux de dire, à la louange de sainte Anne que, depuis près d'une année, je n'ai pas eu la moindre attaque de cette maladie. J'invite tous les amis de sainte Anne à unir leurs prières aux miennes pour remercier cette bonne Mère de cette faveur signalée que j'attribue à son intercession. *Nap. LeBrun.* — ST-FABIEN : Monsieur le curé, veuillez faire inscrire dans le *Messenger de Ste Anne* qu'un jeune homme de St-Fabien a été guéri de la grippe. *Un dévoué à sainte Anne.* — SALEM, E. U. Guérison miraculeuse obtenue de la grande thaumaturge sainte Anne, *Mme Thomas Pelletier.* — MATANE : Violent mal de tête guéri à la suite d'un vœu à la bonne sainte Anne. Mille remerciements. *Dame Vve Lemieux.* — DODGEVILLE : Guérison de maux d'yeux et d'autres maladies, après la promesse d'une messe à sainte Anne. *Euphémie Ouellette.* — DOUGLASTOWN : Thanks to the good saint ANN for the recovery of my health which I obtained through her powerful intercession. *A. A. Kennedy.* — STE-FLAVIE : Actions de grâces à la très-bonne sainte Anne pour plusieurs faveurs signalées obtenues par sa puissante intercession. *Mme Jos. Fortin.*

FALL-RIVER : Grâce obtenues par l'intercession de la bonne sainte Anne, mille remerciements. *O. S.* — Mme Alphonse Goudreault, gravement malade depuis deux ans, guérie par l'intercession de la bonne sainte Anne, *A. G.* — PETIT MATANE : Mille remerciements à sainte Anne et à la sainte Vierge pour la guérison d'un oppressement dont je souffrais depuis longtemps. Plusieurs autres faveurs obtenues. *Une abonnée.* — Guérison d'une maladie grave et bien cruelle à la suite d'une messe et d'une communion

en l'honneur de la bonne sainte Anne. *Une abonnée.* — STE-FLAVIE. Plusieurs grâces et faveurs signalées obtenues par l'entremise de la bonne sainte Anne. Reconnaissance éternelle de *Mme David Rioux.* — SAYABEC : Préservation d'une maladie contagieuse après la promesse de dire le chapelet de la sainte Vierge chaque jour durant un an. Action de grâces à la bonne sainte qui m'a préservée. *Une abonnée.* — ST-FABIEN : Une jeune fille bien malade est guérie à la suite d'une promesse faite de publier sa guérison dans le *Messageur*. Guérison obtenue. Reconnaissance à sainte Anne. *M. R.* — CACOUNA : Une personne éloignée des sacrements depuis longtemps, se convertit et meurt dans de saintes dispositions, grâce à l'intervention de la bonne sainte Anne ; une santé recouvrée ; plusieurs autres faveurs importantes. *Anastasie Raymond.* — ASSOMPTION : M. George Bélanger déclare avoir éprouvé beaucoup de soulagement, après s'être recommandé à sainte Anne, pour la guérison d'une grave maladie. — PETIT MATANE : sainte Anne a guéri une de mes sœurs, âgée de 14 ans, laquelle toussait opiniâtrément depuis 9 mois. Qu'elle en soit à jamais bénie ! *Mathilda Marquis.* — Violent mal à une jambe guéri et plusieurs autres faveurs attribuées à la bonne sainte Anne. *Isaïe Pelletier.* — Une mère obtient la guérison de son fils par ses prières ferventes à sainte Anne ; une abonnée au *Messageur*, reconnaît devoir sa guérison à sainte Anne. — ST-ANACLET : guérison d'un violent mal de dents, grâce à sainte Anne. — ILE VERTE : Guérison d'une grave maladie attribuée à l'intercession de la bonne sainte Anne. — STE-ANNE : Guérison d'un violent mal de mâchoires. Mille remerciements à sainte Anne. *Victor Bouillon.* — STE-FLAVIE : Guérison d'un mal de jambe. Actions de grâces à sainte Anne. *Mme J.-B. Paradis.*

Mme Célestin Pâquet, guérie d'un rhumatisme et d'une autre grave maladie, remercie la bonne Ste-Anne. — Une autre dame remercie également Ste-Anne pour une guérison éclatante.

STE-LUCE : Une mère de famille est guérie d'une bien grave maladie, après avoir promis de faire un pèlerinage à sainte Anne. *Une abonée.* — Actions de grâces rendues à sainte Anne pour la guérison d'une grande maladie. *Une abonée.* — Un enfant de six ans, victime d'un très-grave accident, est guéri parfaitement par la bonne sainte Anne. Mille remerciements. *Une abonée.* — FALL RIVER : Malade, à la dernière extrémité, des fièvres typhoïdes, j'ai été parfaitement guéri après avoir promis de faire un pèlerinage à la bonne sainte Anne. — *Jos. Côté.* — ST FABIEN : Grâce à l'intercession de la bonne sainte Anne, Marcellin Rioux déclare avoir été préservé d'un grave accident. — STE FLAVIE : Guérison d'une grave maladie par l'intercession de la bonne sainte Anne. *Jos. Lajoie*

RIMOUSKI : Dans l'élan de sa vive reconnaissance, un prêtre, redevable à la bonne sainte Anne de nombreuses grâces spirituelles et temporelles, conjure tous les affligés, et surtout les pécheurs, de recourir avec confiance et persévérance à cette si bonne et toujours si miséricordieuse mère. Amour, gloire et reconnaissance de tous et partout à la bonne et miséricordieuse sainte Anne ! — Philippe Plante déclare avoir été guéri, par l'intercession de sainte Anne, d'une maladie qui le faisait beaucoup souffrir depuis 3 ans. — ST OCTAVE : Mille actions de grâces à la bonne sainte Anne ; après avoir promis un pèlerinage en son honneur, j'ai été guérie d'un violent mal de tête. Jamais je n'oublierai cette faveur signalée. *Marie*

*Soucy.* — ST DONAT : Une femme guérie par l'intercession de sainte Anne, la remercie du fond de son âme, et invite tous les lecteurs du *Messenger* à s'unir à elle. — ST FABIEN : Guérison d'un mal de nerfs par l'intercession de sainte Anne. *Anne Jobin.* — Guérison d'une maladie grave par l'intercession de sainte Anne. Actions de grâces et visite au sanctuaire de sainte Anne. *Ferdinand Artil.*

STE LUCE : Grâces obtenues. Remerciements. *N. Drapeau.* — Guérison d'un mal d'yeux. Remerciements à la bonne sainte Anne. *Une mère de famille.* — ST OCTAVE : Affligée de deux graves maladies, l'hiver dernier, et abandonnée des médecins comme incurable, je mis toute ma confiance en sainte Anne et lui fit vœu d'aller à pied visiter son sanctuaire. De ce moment je me portai mieux et fus parfaitement guérie en peu de temps. De plus, ma petite fille, âgée de 12 ans, blessée à l'œil avec une plume, devait le perdre nécessairement ; malgré la gravité de son mal, elle est parfaitement guérie, grâce encore à la protection de sainte Anne. Aussi avons-nous été bien heureuses et bien empressées d'accomplir toutes deux, à pied, notre vœu, en venant communier au sanctuaire de la bonne sainte Anne. *Mme Nap. Labbé.* — Une mère de famille déclare avoir obtenu la guérison de sa petite fille par l'intercession de sainte Anne. — M. Jos. DeChamplain déclare avoir obtenu une grande grâce par l'intercession de sainte Anne. — Auguste DesRosiers, gravement malade, guéri aussitôt après avoir invoqué sainte Anne. — Une petite fille guérie par l'intercession de sainte Anne. *Sa mère.* — RIMOUSKI : Une femme bien malade l'hiver dernier, guérie par l'intercession de la bonne sainte Anne. Une petite fille guérie parfaitement par sainte Anne. *Sa mère M. A., abonnée.* — Une personne guérie de la

grippe, l'hiver dernier, par l'intercession de sainte Anne. — RIMOUSKI : Une personne remercie sainte Anne de l'avoir guérie d'une grande maladie. — ST OCTAVE : Guérison d'une grande maladie après avoir invoqué sainte Anne. Actions de grâces. *T. Chénard*. — Une jeune personne, prise de consommation, est guérie par sainte Anne. Mille remerciements. *E. B.* — Une mère déclare avoir obtenu de sainte Anne la guérison de deux de ses enfants. — ASSOMPTION : Guérison d'un enfant. *Jos. Ouellet*. — Guérison d'un mal à une jambe par l'intercession de sainte Anne. — Rémi Lavoie fait publier la guérison d'une grande maladie.

RIMOUSKI : Une personne guérie d'une grande faiblesse par sainte Anne. Remerciements. CAP-CHAT : Guérison d'un mal à un bras, après avoir promis de faire un pèlerinage au sanctuaire de la bonne sainte Anne. Actions de grâces. *Mme Alfred Michard*. — ST. FABIEN : Une femme bien malade est guérie aussitôt après avoir invoqué sainte Anne. Actions de grâces. — Une personne affligée d'une peine intérieure, est soulagée aussitôt après avoir invoqué sainte Anne ; son enfant guéri d'une grande maladie. Actions de grâces. *Mme Zéphirin Lanouette*. — F. Gauthier remercie sainte Anne pour une grande grâce obtenue après avoir promis de visiter son sanctuaire. — Un père de famille, souffrant d'un violent rhumatisme, remercie sainte Anne de l'avoir guéri de cette terrible maladie. Actions de grâces. — Louis Emond, de St-Damase, remercie sainte Anne de l'avoir préservé d'un grand malheur, et de lui avoir rendu la santé. Mille remerciements. — ST-OCTAVE : Guérison parfaite d'une toux très-sérieuse, par l'intercession de sainte Anne. *Thomas Lemelin*. — BIC : Guérison d'une attaque de consommation

par sainte Anne. *Mme Joseph Morin.*—RIMOUSKI : Mme Jos. Canuel remercie sainte Anne pour des faveurs obtenues pour elle-même et son enfant.—ST-ULRIC : O. Caron remercie la bonne sainte Anne pour une grande faveur obtenue par son intercession.—STE-ANGÈLE : Mille remerciements à sainte Anne pour m'avoir conservé la vie dans une chute de voiture, après l'avoir invoquée à la vue du danger auquel j'étais exposée. Plusieurs autres faveurs obtenues. *M. R. C.*—ST-JOS. DE LEPAGE : Un enfant de 3 ans, tombé de voiture, a échappé à une mort certaine, grâce à la protection de sainte Anne. La voiture lui a passé sur le corps sans lui faire la moindre blessure. Aussi, les parents, dans leur joie reconnaissante, ne cessent de proclamer la puissance de sainte Anne. Mille remerciements avec promesse de faire publier dans le *Messenger* la conservation de la vie de l'enfant et le retour de la mère à la santé. *Mme Aimée Dumais.* Une abonnée demande qu'on publie sa guérison d'une grande maladie, obtenue par l'intercession, de la bonne sainte Anne.

ST FABIEN : Guérison remarquable de deux graves maladies, après avoir fait dire deux messes et fait plusieurs neuvaines à l'honneur de sainte Anne. *Mme O. B.* — Ste Anne m'a obtenu la guérison. Mille remerciements. *Démérisse Ouellet.* — Sainte Anne m'a exaucée dans tout ce que je lui ai demandé. *Dame E. Roy.* — Faveur obtenue après la promesse de faire un don au sanctuaire de sainte Anne. *Mme N. B.* — Ma petite fille a été guérie d'un mal inconnu, après avoir promis de faire insérer dans le *Messenger*, sa guérison, si sainte Anne me l'obtenait. *Mme Alph. Sirois.* — ASSOMPTION : Amour et reconnaissance à la bonne sainte Anne pour le bienfait de la guérison qu'elle m'a procurée par sa puissante interces-

sion. — *Martine St-Laurent*. — Mal d'yeux guéri par l'intercession de sainte Aune. *Dame Elz. Pinault*. — Sainte Anne m'a obtenue tout ce que je lui ai demandé. Que notre sainte patronne soit mille fois bénie ! *Une protégée*. — ST ULRIC : Une mère de famille remercie sainte Anne de l'avoir préservée de maladie contagieuse l'hiver dernier. *Mme G. S.* — ST EDMOND : Une abonnée remercie avec empressement la bonne sainte Anne, pour avoir guéri son enfant d'un dangereux absès au côté, et pour plusieurs autres faveurs obtenues pour elle-même et pour d'autres membres de sa famille. — STE FÉLICITÉ : Remerciements à sainte Aune pour objets retrouvés. *Une abonnée*. — Une abonnée remercie sainte Anne de l'avoir préservée d'un grand accident. Remerciements à sainte Anne pour plusieurs grâces obtenues. *Une abonnée*. — Remerciements à sainte Anne pour une grande grâce obtenue par son intercession, et pour un objet retrouvé. *Une abonnée*.

DAYTON, MINN. : Mille actions de grâces à sainte-Anne pour toutes les faveurs qu'elle m'a accordées. *Mme Louis Côté*. — FALL-RIVER : Faveurs obtenues. *Mme Anselme Lapointe*. — ASSOMPTION de N.-D. : J'ai été malade et j'avais promis à sainte Anne de faire publier ma guérison si elle me l'obtenait. Devenu bien, j'ai négligé assez longtemps d'accomplir ma promesse ; je suis retombée malade, j'ai promis avec une volonté encore plus ferme de faire publier ma guérison si la bonne sainte Anne me l'obtenait de nouveau. J'ai été guéri presque subitement. Pardon, ô bonne sainte Aune, pour mon ingratitude et raille actions de grâce pour vos bienfaits. *Julie Lévêque née Rioux*. — J'ai été malade pendant six mois, tous les soins, même ceux du médecin, ont été inu-

tiles. Après avoir promis à la bonne sainte Anne de faire publier ma guérison, si elle me l'obtenait, je suis devenue parfaitement bien. Merci, bonne sainte Anne. *Caroline Caron née Banville.*

(A suivre.)

---

Dons au Sanctuaire.

---

Anonyme, Ile Verte.....	\$ 0.25
Mlle Emilie Lavoie, Fall-River.....	1.00
Dlle Marie Bélanger, St-Simon.....	0.50
Mme Jean Parent, Lewiston.....	5.00
M Joseph Bellavance, St-Joseph de Lepage.....	1.00
Anonyme, Rimouski..	0.50
Dlle Marie Fortin, Etats-Unis.....	50
Dlle Clara Lavoie, Ste-Flavie.....	25
Anonyme, St-Joseph de Lepage.....	25
Mme Joseph Boutin, Fall-River.....	30
Anonyme, St-Valérien.....	5.00
Diverses personnes, St-Moïse.....	75
Mme Cyprien Pelletier, St-Octave.....	25
“ Thomas Pelletier,.....	25
“ Anselme Lapointe, Fall-River.....	25
M. F. X. Boutin, St-Octave.....	1.00
Dlle Philomène Boutin “.....	10
Mme F. Tremblay, Ste-Luce.....	25
“ David Rioux, Ste-Flavie.....	1.00
M. et Mme Bonenfant, Bic.....	35

---

Dons à la maison des Pèlerins.

M. Samuel Belzile.....	\$ 25
M. Thomas Caron, St-Ulric.....	25
Anonyme, Rimouski.....	50
Mme Gracieuse Rouleau.....	20

---

RECOMMANDATIONS.

N. S. P. le Pape Léon XIII, le triomphe de l'Eglise, le clergé catholique, Mgr l'Evêque de Rimouski et les œuvres de son diocèse, Mgr Bossé et ses œuvres ; 73 intentions particulières ; 72 malades ; 47 jeunes gens en voyage, dont plusieurs ont perdu la foi, quelques uns sont exposés à la perdre, plusieurs sont adonnés à la boisson et ne donnent pas de nouvelles à leurs parents ; 4 affaires importantes ; 9 conversions ; 18 vocations ; 88 familles pour grâces particulières ; 1 enfant de 8 ans qui peut à peine parler ; 1 personne qui ne marche pas depuis 8 ans, 1 père de famille qui a perdu la raison ; 4 sourds, 1 avougle, 2 sourds-muets, 2 ivrognes ; 22 jeunes filles ; 1 ménage troublé ; 1 femme bien affligée, l'union entre plusieurs personnes ; 2 institutions ; 3 enfants désobéissants ; 1 malade épileptique ; 1 malade dont le salut est en danger ; 1 prêtre et ses intentions, 1 personne demande d'être délivrée d'une peine d'esprit ; les zélateurs et les zélatrices du *Message* ; les bienfaiteurs et les bienfaitrices de l'œuvre du pèlerinage ; toutes les intentions déjà recommandées et qui n'ont pas encore été exaucées.

Abonnés défunts : M. Achille Fortin, décédé à Matane, et M. François Saucier, décédé à Métis.

---

Permis d'imprimer,

✠ JEAN, Ev. de St-G. Rimouski.

## AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

### *Chemin de fer Intercolonial du Canada*

Ligne directe entre l'ouest et tous les Points sur le bas du St Laurent et la Baie des Chaleurs, Province de Québec, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Île du Prince-Edouard, du Cap Breton de Terre-Neuve et de St Pierre.

Voie de la maille Canadienne et Européenne et des passagers.—Les passagers pour la Grande-Bretagne ou le continent, laissant Montréal le jeudi matin rejoindront le steamer de la maille le même soir à Rimouski.

Les expéditeurs remarqueront les facilités supérieures qui leur sont offertes pour le transport de toutes les marchandises pour les Provinces de l'Est et les grains pour les marchés Européens.

Toutes les places d'eau les plus populaires et les amusements de la pêche du Canada se trouvent sur cette ligne.

Des chaus buffet nouveaux et élégants sont sur tous les trains express entr : Montréal, Halifax et St Jean N.-B.

On peut avoir des billets et tous les renseignements au sujet de cette voie soit pour le fret ou les taux des passagers en s'adressant aux agents des villes et des stations.

Le sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, à environ deux milles de la station de St Anaclet et de la Pointe-au-Père, est un lieu de pèlerinage important. Il y a des taux spéciaux et des arrangements faits pour les pèlerinages organisés.

Bureau du chemin de fer }  
Moncton, N.-B. }  
Juillet 20 1887. }

D. POTTINGER.

Surintendant-  
en-chef

### ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'ÉTÉ 1890.

Les trains de ce chemin partiront de la station de St Anaclet et Pointe-au-Père (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis et stations intermédiaires—Accom. : 13.15.

Express : 12.27.

“ Halifax “ “ —Accom. : 11.08.

Express : 14.52.

La route conduisant au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père est maintenant un chemin de première classe.

### HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : 9½ hrs.  
en hiver 9¾ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne : 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

### TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de saint Anne: 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Gr: n'l'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire : autant que faire se peut.

#### OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'*Angelus* du matin jusqu'à l'*Angelus* du soir; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

---

#### A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1<sup>o</sup> Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2<sup>o</sup> Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz

3 Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4<sup>o</sup> Coeurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85 cts. \$1.00 et \$1 15 pièce.

5<sup>o</sup> Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6<sup>o</sup> Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7<sup>o</sup> Oratoires de Ste. Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8<sup>o</sup> Médailles de Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9<sup>o</sup> Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10<sup>o</sup> Médillons de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1<sup>o</sup> Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de  $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$  pcs. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de  $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$  pcs. 10 cts pièces ou 25 cts les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père

REÇU LE

3 JUL. 1915

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
DU QUÉBEC